

Division de la Presse et de l'Information

INFORMATION POUR LA PRESSE n° 25/03

31 mars 2003

Audience solennelle du 31 mars 2003

**MADAME MARIA EUGÉNIA MARTINS DE NAZARÉ RIBEIRO NOMMÉE
JUGE AU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES**

Mme Maria Eugénia Martins de Nazaré Ribeiro, de nationalité portugaise, a été nommée, sur décision des représentants des gouvernements des États membres du 17 mars 2003, juge au Tribunal pour la période du 1^{er} avril 2003 au 31 août 2004. Elle remplace M. Rui Manuel Moura Ramos qui a exercé ses fonctions de juge au Tribunal de première instance depuis le 18 septembre 1995 et qui a été appelé à rejoindre la Cour constitutionnelle.

Une audience solennelle, à l'occasion de la cessation des fonctions et du départ de M. Moura Ramos et de l'entrée en fonctions de Mme Martins de Nazaré Ribeiro, a eu lieu aujourd'hui. La nouvelle juge a prêté serment devant la Cour de justice.

Rui Manuel Gens de Moura Ramos

né en 1950; professeur à la faculté de droit de Coimbra et à la faculté de droit de l'université catholique de Porto; titulaire de la chaire Jean Monnet; directeur de cours (en langue française) à l'académie de droit international de La Haye (1984) et professeur invité à la faculté de droit de l'université de Paris-I (1995); représentant du gouvernement portugais auprès de la commission des Nations unies pour le droit commercial international (Cnudci), de la Conférence de La Haye de droit international privé, de la Commission internationale de l'état civil et du Comité sur la nationalité du Conseil de l'Europe; membre de l'Institut de droit international; juge au Tribunal de première instance depuis le 18 septembre 1995.

Maria Eugénia Martins de Nazaré Ribeiro

née en 1956; études à Lisbonne, Bruxelles et Strasbourg; advogada au Portugal et à Bruxelles; chercheur libre à l'Institut d'Études européennes de l'Université libre de Bruxelles; référendaire auprès du juge portugais à la Cour de justice, Monsieur Moitinho de Almeida (1986 à 2000), puis du président du Tribunal de première instance, Monsieur Vesterdorf (2000 à 2003).

*Ce document, qui est destiné aux médias, n'est pas un document officiel
et ne lie pas le Tribunal.*

Le présent communiqué de presse est disponible en: PT/FR

www.curia.eu.int .

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Sophie Mosca-Bischoff,
Tél. (0 03 52) 43 03-32 05; Fax (0 03 52) 43 03-20 34*

*Des images de l'audience sont disponibles sur "Europe by Satellite"
Commission Européenne, Service de Presse et d'Information, L - 2920 Luxembourg,
tél: (0 03 52) 43 01-3 51 77, fax (0 03 52) 43 01-3 52 49,
ou B-1049 Bruxelles, tél. (32) 2-2 96 41 06, fax (32) 2 -2 96 59 56 ou (32) 2-2 30 12 80*